



VICTORINOX

Conditions générales (CG)

Les CG ci-après règlent les relations mutuelles entre le client et Victorinox AG, Suisse (ci-après «nous/notre»).

1. Champ d'application

L'ensemble des livraisons et des prestations de services à fournir dans le domaine des articles promotionnels se fondent sur les présentes conditions générales. Cela vaut également pour toutes les futures relations d'affaires, même si les présentes conditions ne font pas l'objet d'une nouvelle convention expresse.

Des conditions générales différentes ne nous lient que si nous les acceptons expressément par écrit. La nullité de certaines conditions n'affecte pas la validité des autres conditions.

2. Offres

Nos offres sont fournies sans engagement et ne deviennent contraignantes qu'une fois la confirmation écrite de la commande par l'équipe du service clientèle d'Ibach émise. Nous nous réservons le droit d'annuler une commande s'il y a lieu de supposer que la livraison au client représente un risque financier pour nous ou en cas de non-respect des prescriptions de Victorinox constaté précédemment.

Nos offres concernent des achats en grande quantité et sont destinées exclusivement au commerce d'articles promotionnels, aux programmes de fidélisation des employés et des clients directs issus des secteurs de l'industrie, ainsi que pour les institutions administratives, les agences de marketing ou autres. Nous n'offrons pas de vente de détail à des particuliers et/ou à des entreprises qui ne font pas partie de ce groupe de clients.

Les modifications techniques ou de production relatives à la forme et à la couleur des articles, ainsi que leurs améliorations sont réservées. L'approbation par le client des épreuves (bon à tirer) ou des échantillons nous libère de toute responsabilité pour les erreurs non contestées.

3. Prix

Nos prix s'entendent sans la TVA légale et en CHF pour la Suisse DAP domicile du client et en EURO pour la zone euro DDP domicile du client (Incoterms 2020). Les modifications de prix demeurent réservées.

4. Traitement de la commande

Le client est tenu de vérifier la licéité des moyens promotionnels que nous proposons et élaborons. Toute responsabilité de notre part en ce qui concerne les droits d'auteur, de reproduction et de fabrication est exclue. Les modifications des tampons existants ne sont pas possibles et nécessitent la création d'un nouveau tampon soumis aux frais correspondants.

Nous vous remettons volontiers des échantillons. Dans ce cas, vous avez la possibilité de payer la facture conformément aux conditions de paiement convenues ou de nous retourner les échantillons dans leur état et leur emballage d'origine pour l'annulation de la facture.

Les prototypes munis d'une inscription ne sont livrés que contre paiement des frais encourus et ne peuvent pas être repris.

Livraisons excédentaires ou incomplètes

Les articles avec inscriptions promotionnelles et les articles que nous ne détenons pas en stock sont fabriqués à part. Un nombre exact de pièces ne peut donc être garanti. Dans ces cas, le client doit s'attendre à une livraison excédentaire ou incomplète (plus/moins 1-5%). La quantité effectivement livrée est facturée.

Résiliation du contrat/modifications/droit de retour

En cas de résiliation anticipée du contrat, une contribution aux frais s'élevant à CHF 90.--/EUR 60.-- ainsi que tous les frais encourus jusqu'à la résiliation du contrat sont facturés. Une fois la production validée, le contrat ne peut plus être résilié. Toutes les modifications doivent être effectuées par écrit et approuvées par notre personnel de vente. Les communications effectuées oralement ne sont pas acceptées. Les modifications de commande peuvent avoir des répercussions sur les délais de livraison ainsi que sur les frais de préparation. Une fois que la production de la commande du client a commencé, aucune modification (augmentations, réductions, couleurs, etc.) ne sera plus acceptée. Toutes les réclamations et irrégularités doivent être signalées dans les 5 jours suivant la réception de la marchandise.

Les retours effectués sans étiquette de retour ne sont pas acceptés. Pour obtenir une étiquette de retour, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: corporatebusiness.hq@victorinox.com. L'étiquette de retour doit être clairement placée sur la face externe de chaque carton. Une fois que les articles auront été personnalisés/modifiés, aucun retour ne sera accepté. Les retours de stocks entiers ne sont acceptés qu'après concertation entre les parties. En règle générale, 10% de frais sont facturés pour la remise en stock.

Une éventuelle révocation ainsi que les retours de produits doivent être adressés à:

Pour la Suisse: Victorinox AG, Return & Repair, Schmiedgasse 57, CH-6438 Ibach-Schwyz, Suisse

Pour l'UE: Victorinox Deutschland GmbH, Return & Repair, Alfred-Nobel-Strasse 5, DE-79761 Waldshut-Tiengen.

Utilisation avec des produits tiers

Si des articles promotionnels sont utilisés, offerts ou mis en circulation de toute autre manière avec d'autres produits de tiers, l'accord écrit de Victorinox doit être obtenu à l'avance.

5. Garantie

Victorinox accorde sur les couteaux de poche/outils une garantie illimitée dans le temps pour les défauts résultant des matériaux utilisés ou de la fabrication. Pour les produits électroniques (p. ex. SwissFlash) la garantie est de 2 ans.

La garantie pour les montres Wenger est de 3 ans, pour les montres Victorinox de 5 ans et pour les bagages de 10 + 1 ans.

6. Livraison et délais de livraison

Sauf convention écrite contraire, la livraison a lieu pour la Suisse DAP domicile du client et pour la zone euro DDP domicile du client (Incoterms 2020).

Les délais de livraison sont convenus comme délais approximatifs. Les dates fixes ne s'appliquent qu'après confirmation écrite expresse de notre part. Les délais de livraison et les dates fixes s'appliquent à la livraison DAP domicile du client (CH) et DDP domicile du client (zone euro).

7. Paiement

Les factures doivent être réglées sans déduction dans un délai de 30. Nous nous réservons le droit d'exiger en tout temps des paiements échelonnés ou des paiements anticipés.

Si, après la conclusion du contrat, nous avons connaissance de circonstances qui remettent sérieusement en cause la solvabilité du client, nous sommes en droit d'exiger un paiement anticipé ou le versement d'une sûreté dans un délai raisonnable, et de refuser la prestation jusqu'à l'exécution de cette demande. En cas de dépassement de l'échéance de paiement, nous nous réservons le droit de facturer les intérêts usuels ainsi que des frais de rappel.

En cas de commande de produits Travel Gear personnalisés, le prix de vente est exigible avant la personnalisation. Après la première commande, le client peut demander un compte de crédit. Si le compte de crédit est ouvert, 50% du prix de vente est exigible avant la personnalisation des produits, et les 50% restants sont payables nets dans un délai de 30 jours.

8. Propriété intellectuelle

Par la livraison des produits, le client n'acquiert aucun droit sur la propriété intellectuelle de Victorinox, mais seulement un droit non exclusif et intransmissible d'utiliser la propriété intellectuelle.

Les articles promotionnels ne doivent pas être utilisés pour quelque finalité que ce soit ayant pour effet de discréditer la réputation, la marque, le nom, le goodwill ou l'entreprise Victorinox, ou lorsqu'une utilisation non conforme est susceptible d'avoir un effet préjudiciable sur les éléments précités.

9. Protection des données

Victorinox garantit que la collecte, le traitement et l'utilisation de données à caractère personnel respectent les dispositions de la Loi suisse sur la protection des données et celles du Règlement général sur la protection des données (RGPD), ainsi que les autres normes juridiques applicables. Les données résultant de l'exécution de la commande ne sont utilisées qu'à des fins internes. La transmission des données à des tiers n'a lieu que si cela est absolument nécessaire à la bonne exécution des prestations (traitement des commandes). Le client accepte une telle utilisation des données.

10. Réserve de propriété

La marchandise livrée reste la propriété de Victorinox jusqu'au paiement intégral du prix de vente, y compris toutes les créances accessoires.

11. Dommages-intérêts

Les prétentions en dommages-intérêts fondées sur des erreurs dans les illustrations, les prix et les textes, ou sur des livraisons tardives ou non effectuées sont strictement exclues.

12. Lieu d'exécution, for et droit applicable

Le lieu d'exécution est CH-6430 Schwyz. Le droit matériel suisse est exclusivement applicable aux présentes CG, ainsi qu'à tous les contrats et à tous les autres documents y relatifs. L'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises est expressément exclue. Les parties conviennent de la compétence exclusive des tribunaux compétents du canton de Schwyz, Suisse à titre de for judiciaire.

13. Contact

Vous pouvez nous contacter en utilisant les coordonnées suivantes:

Adresse e-mail: corporatebusiness.hq@victorinox.com
Tél. +41 41 81 81 211
Fax +41 41 81 81 511